



Paris, le 12 avril 2018  
à M. Stéphane RICHARD  
Président Directeur Général  
Groupe Orange  
78, rue Olivier de Serres  
75505 Paris Cedex 15

Monsieur,

La fédération Sud PTT dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 19 avril 2018. Il concerne l'ensemble du personnel des services d'Orange SA, salarié-es de droit privé et fonctionnaires, y compris les services cycliques.

Sud revendique :

- L'abandon de la décision unilatérale Orange sur la NAO, et demande de réouverture de cette négociation
- Des augmentations de salaires et mesures collectives garantie pour toutes et tous, supérieures aux mesures managériales
- Une prime de 500€ tout de suite pour les salarié-es du groupe Orange.
- Des créations d'emplois suffisantes, des embauches en contrat à durée indéterminée afin de combler le déficit générationnel.
- La reconnaissance des qualifications pour tou-tes les salarié-es qui n'ont pas eu de promotion depuis 10 ans.
- Des embauches de femmes suffisantes pour combler le retard égalité Femmes/Hommes.
- L'amélioration des conditions de travail et diminution de la charge de travail.
- Dans le cadre de l'accord NASA, l'accès privilégié pour tous-tes, à l'ensemble de tous les produits et services proposé par le groupe
- Une négociation sincère et loyale sur la GPEC d'Orange, telle que définie par le code du travail
- La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures.
- L'arrêt de la réforme en cours dans la fonction publique
- L'arrêt de toutes les mesures de précarisation du marché du travail

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations.

Pour la Fédération Sud

Jeannine Fabre